

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, DU CGA ALSACE, LE 14 OCTOBRE 2019

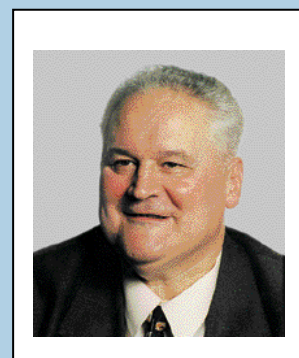
Madame, Monsieur, Chère adhérente, Cher adhérent,

En ces derniers jours du mois de juillet, où je rédige ce traditionnel « Mot du Président », de nombreux évènements se sont produits en France, ailleurs en Europe et dans le monde. La phase « grand débat national », qui a suivi celle des « gilets jaunes », mouvement social déclenché, rappelons-le, par l'hostilité à l'instauration d'une taxe carbone sur les carburants, ne semble pas avoir engendré une prise de mesures audacieuses par le Gouvernement.

Pourtant, **les enjeux sont considérables**, notamment, la diminution de la dette publique, la réforme de l'Etat, la hausse du taux de croissance (taux estimé en 2019 à seulement 1,3 % en France, en diminution par rapport à 2018, dont le taux était de 1,7 %) et, bien sûr, la baisse du chômage (taux estimé par l'INSEE à 8,3 % à fin 2019, contre un taux moyen de 6,5 %, estimé par l'OCDE, dans les pays de l'Union Européenne).

Certes, la hausse du pouvoir d'achat par la baisse de l'impôt sur le revenu, dès le mois de janvier 2020, en modifiant les deux premières tranches du barème de l'impôt sur le revenu (14 % et 30 %), c'est très bien, mais encore faut-il payer cet impôt ; seules les classes moyennes sont visées et le coût fiscal pour l'Etat est évalué à cinq milliards d'euros. Le financement de ce « geste fiscal » ne se fera pas par la dette (cela est une bonne nouvelle), mais par la suppression ou la réduction de l'avantage financier provenant de certaines « niches fiscales », dont peuvent bénéficier les entreprises (là est la mauvaise nouvelle).

LE MOT DU PRÉSIDENT



**12 rue Fischart – CS 40024
67084 STRASBOURG Cedex
Téléphone : 03 88 45 60 20
Télécopie : 03 88 60 65 22**

www.cgalsace.fr

info@cgalsace.fr

N° SIRET 310 784 178 000 41 – N° APE 9499Z
N° TVA intracommunautaire FR 89310784178

Centre de gestion agréé par décision de la DGI
en date du 28 septembre 1976, renouvelée.

N° d'identification : 101670



Rejoignez-nous sur
Facebook

Je tiens, ici, à citer les propos, qui donnent matière à réflexion, d'une française de 33 ans, Stefanie STANTCHEVA (diplômée de l'Université de Cambridge, de l'Ecole polytechnique et titulaire d'un doctorat en économie au MIT, lauréate du Prix du meilleur jeune économiste 2019 et, actuellement, professeur d'économie à l'université de Harvard), repris dans le Figaro-économie du 7 juillet 2019 : « **La fiscalité est un outil extrêmement puissant : un petit changement d'impôt peut avoir de grands effets sur l'économie. Des effets sur l'innovation, l'entrepreneuriat, l'éducation, la mobilité... Si un pays conçoit mal son système d'impôts, il freine sa croissance, sa compétitivité, son innovation** ». Reconnaissons que ses affirmations sont d'une grande lucidité et d'un réel bon sens.

Par ailleurs, dans un contexte de fortes tensions et d'incertitudes, tant sur les plans fiscal, social, économique et financier (bénéfices réels de la loi PACTE pour les entreprises, incertitudes sur le commerce français, européen et mondial liées à la négociation en cours d'accords commerciaux internationaux (Canada, USA, Chine...), doutes concernant le BREXIT...), **que sur le plan législatif** (nombreux « chantiers » à venir, dont la réforme sur les retraites prévue l'année prochaine), **les chefs d'entreprise, mais également leurs collaborateurs, ont de multiples occasions de voir leur niveau d'anxiété ou de stress augmenter.**

En outre, dans des environnements climatiques et politiques particulièrement propices à la contestation et à des mouvements sociaux, très perturbants (notamment pour les commerces de proximité), **la gestion des entreprises et des exploitations agricoles et viticoles, ainsi que la prise de risque des dirigeants, deviennent souvent de véritables exercices d'équilibristes.**

Je rappelais, l'an dernier, **qu'il fallait reconnaître et saluer cette attitude courageuse du chef d'entreprise que constitue la prise de risque, qualité indéniable** (bien sûr, si elle est exercée avec réflexion et discernement) **et source de valeur ajoutée, donc de création de valeur et de profit**, nécessaires au développement et à la pérennité de son entreprise.

J'ajoutais également que **la qualité du management des ressources humaines et les valeurs adoptées, partagées et développées au sein de l'entreprise (dont l'esprit d'équipe et l'intelligence collective en sont deux piliers)** constituent un réel avantage, favorisant un climat de confiance, l'implication des collaborateurs et leurs performances, et sont ainsi sources de réussite, tant au niveau personnel qu'au niveau du groupe.

Au-delà de ces attitudes et moyens d'action, de bon sens, qu'en est-il du facteur chance ? La chance, ou la « baraka » comme l'on dit souvent, existe-t-elle dans le pilotage d'une entreprise ? Si oui, peut-on s'en remettre à ce seul facteur pour réussir ? Bruno BORTOLOTTI, spécialiste en management, formateur en coaching, conférencier, et auteur du livre « Le Management Positif », analyse cette notion dans un article passionnant du 24/01/2019, intitulé « La chance n'existe pas ».

Il pose la question suivante : « **Ne peut-on pas considérer la chance comme une compétence sociale ?** », c'est-à-dire « **la capacité de l'individu à créer un environnement favorable et à anticiper les échecs, en adoptant une discipline de vie qui limite l'influence du hasard** ». M. BORTOLOTTI ajoute que d'un point de vue des sciences cognitives et de la psychologie positive, la chance est considérée aujourd'hui comme un « comportement d'ajustement optimal aux circonstances, qu'elles soient bonnes ou mauvaises ». Il en conclut qu'« il s'agit donc d'une compétence construite, apprise et donc développable » et que « la chance n'est donc pas seulement le fruit du hasard. Elle résulte surtout de la manière dont nous transformons le fortuit en opportunité ».

Cette analyse et cette conclusion me font penser à deux citations marquantes, qui confirment cette approche. D'abord, celle de Paul CARVEL, écrivain et éditeur belge : « **Attendre sa chance est vain, la tenter ne suffit pas, il faut la forcer** », ensuite, et surtout, celle de Samuel GOLDWYN, qui fut un célèbre producteur de cinéma américain du 20^{ème} siècle : « **La chance, c'est d'avoir le sens des occasions et la faculté de les saisir** ».

Quant à la façon d'« apprivoiser les circonstances imprévues qui se présentent à nous », Bruno BORTOLOTTI cite, notamment, la capacité à faire preuve de vigilance, d'anticipation et de projection, à écouter les signaux positifs (objectifs ou subjectifs), à être attentif au phénomène de synchronicité et à l'acceptation des coïncidences, mais, surtout, à « faire preuve de curiosité, oser sortir de notre zone de confort pour entrer dans notre zone d'audace ». En d'autres termes, Bruno BORTOLOTTI précise qu'il faut être en mouvement et ne pas laisser stagner son énergie ni la routine s'installer. Déjà, Victor HUGO écrivait : « **Oser, le progrès est à ce prix** ».

Cependant, Bruno BORTOLOTTI ajoute que « pour réussir, la chance est un ingrédient aussi utile qu'insuffisant » et cite l'écrivain Bernard WERBER : « **Dans la vie, il y a trois facteurs : le talent, la chance, le travail. Avec deux de ces facteurs, on peut réussir. Mais l'idéal est de disposer des trois** ».

Le talent ou la capacité, à un très haut degré, à exercer son métier et à gérer son entreprise est, bien sûr, un avantage certain sur ses concurrents. **Mais, cette aptitude à exceller dans sa profession et au sein de son entreprise, que ce soit en tant que dirigeant ou collaborateur, peut aussi être acquise et développée par le travail et la formation continue, facilitée par l'adhésion à un système de valeurs et l'existence d'une éthique, ainsi que d'un management positif et bienveillant.**

Ainsi, la compétence, qui est la conséquence de l'aptitude et des connaissances, exercée dans un milieu favorable, participe au maintien d'un niveau élevé de la motivation et de la confiance en soi, « carburants » essentiels de l'efficacité et de la réalisation de performances récurrentes, tant au niveau personnel qu'au niveau de l'entreprise (donc bénéfiques à sa croissance, à la sauvegarde et au développement de l'emploi).

Ainsi, je peux affirmer que le talent et/ou les compétences, ainsi que le travail assidu et constant, associés à la formation continue (dont le CGA Alsace est, chaque année, force de propositions), mis en œuvre avec intelligence pour favoriser l'enthousiasme et des émotions positives, constituent le « terreau gagnant », la chance n'étant que la « cerise sur le gâteau », permettant, si l'on sait ou si l'on apprend à la saisir, d'être un accélérateur, voire un amplificateur, de la réussite et du succès d'une entreprise.

En effet, en présence d'un environnement incertain, le plus important sont les deux vérités enseignées par Saint Augustin et Sénèque (le philosophe), à savoir : « **Il ne suffit pas d'être sur le bon chemin, encore faut-il ne pas y rester assis** » et « **La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie** ».

En ce qui concerne les TPE, dans le « Numéro spécial - Année 2018 », N° 72 d'avril 2019, de l'Observatoire de la Petite Entreprise (document consultable sur www.cgalsace.fr, dans sa rubrique dédiée), Yves MARMONT, Président de la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA), dont le CGA Alsace est membre, indique que « **même si leur performance n'est pas satisfaisante, la capacité d'adaptation et de rebond des TPE est impressionnante** ». Il précise, notamment, que les petites entreprises « résistent assez bien au ralentissement de la croissance nationale ». En effet, Yves MARMONT ajoute que, selon l'indice global d'activité des TPE, établi chaque année par la FCGA, « le mouvement de reprise observé en 2017 se confirme et même si l'activité évolue à un rythme encore lent, la tendance de fond est bien là ». Ainsi, restons positifs et optimistes, et espérons qu'à la fin de l'année, cette tendance globale à la reprise pourra être confirmée.

* * *

* *

Enfin, pour terminer, je vous annonce que le **lundi 14 octobre prochain, un spectacle, très spécial et surprenant**, précèdera l'assemblée générale ordinaire du CGA Alsace sur un thème particulièrement intéressant pour les chefs d'entreprise de TPE et de PME, intitulé :

« LE MENTALISME : une source d'inspiration utile pour les chefs d'entreprise »

Ainsi, c'est avec un grand plaisir que nous vous adressons l'invitation ci-jointe, pour assister à ce spectacle, qui sera d'autant plus instructif qu'il sera animé par **M. Laurent TESLA**, Hypno-Mentaliste français très connu, actuellement en représentation à Paris, à la Comédie des Boulevards, où il exerce son talent toujours avec bienveillance et enthousiasme, et fait partager sa passion avec les personnes qui viennent l'écouter.

En espérant votre participation aux événements de cette journée, et que celle-ci soit pour vous-même l'occasion d'un agréable et chaleureux moment d'échange, je vous adresse, Madame, Monsieur, Chère adhérente, Cher adhérent, mes sentiments très cordiaux.

Le Président du Centre,
Gérard MAGAR

